



Licence 2025-2026

1. Chèque de caution de 30€ pour les SENIORS - U21F – LOISIRS :

Face aux difficultés rencontrées liées à l'investissement de chacun pour le bon fonctionnement de l'association (qui ne repose pas que sur son bureau), il a été décidé de mettre en place un chèque de caution de 30€ qui ne sera pas débité **SI dans la saison, je fais :**

- 2 tables
- 1 buvette
- 1 participation à un événement (loto – belote – multivente)

La licence n'est pas validée tant que nous ne sommes pas en possession du **chèque de caution (ou espèce)**.

2. Maillot d'entraînement polyester avec logo du club - Hummel blanc

Offert dans la licence !

Taille enfant : 4 6 8 10 12 14 ans

Taille adulte : XS S M L XL 2XL





PIECES A FOURNIR

GESTHAND* : Logiciel de gestion des licences de la FFHB. Un lien vous est envoyé par le club pour vous connecter et déposer vos documents en ligne !

RENOUVELLEMENT (pour un licencié déjà au club la saison passée)

1. Règlement de la licence

2. Chèque de caution

3. Sur GESTHAND :

Pour les majeurs :

- Certificat médical (**valable 3 ans** à condition que toutes les réponses au questionnaire de santé soient répondues par un NON). Si une réponse « OUI » il faudra déposer un nouveau certificat médical de - 6 mois.

- Attestation d'honorabilité

Pour les mineurs :

- Questionnaire de santé : si une réponse « OUI » il faudra fournir un certificat médical de - 6 mois.
- Autorisation parentale

MUTATION (pour un licencié dans un autre club la saison passée) jusqu'au 31/07.

1. Règlement de la licence

2. Chèque de caution

3. Sur GESTHAND (cf ci-dessus)

4. Règlement de la mutation : si le licencié signe l'année suivante dans le club, on déduit la moitié de la mutation du prix de sa licence.

5. Après le 01/08/2025 : fournir le document autorisant la mutation.

CREATION D'UNE LICENCE (aussi pour un licencié dans un autre club la saison passée)

1. Règlement de la licence

2. Chèque de caution

3. Sur GESTHAND (cf ci-dessus)

Pour les majeurs :

- Certificat médical daté > **01/06/2025** avec la mention « *ne présente pas de contre-indications à la pratique du sport en compétition ou en loisir* »
- **Attestation d'honorabilité**

Pour les mineurs :

- Questionnaire de santé : si une réponse « OUI » il faudra fournir un certificat médical de - 6 mois
- Autorisation parentale



FICHE DE RENSEIGNEMENT

Équipe :

Nom : Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____ Ville et département de naissance :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

Adresse email :

Pour les mineurs → Coordonnées du responsable légal :

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

Téléphone portable :

Adresse email :

Autorisations :

- J'autorise le club d'OHB à me transmettre des informations par email.
- J'autorise le club d'OHB à diffuser mon image ou l'image de mon enfant (vidéo, photos, ou internet).
- J'autorise les responsables du club à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident de mon enfant, à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en l'absence des parents lors d'un entraînement, d'un match ou encore un déplacement, y compris le transport vers un hôpital ou une clinique pour les soins d'urgence.
- J'autorise mon enfant à participer aux sorties sportives organisées par l'OHB.



COTISATIONS

Années de naissance	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	09	08	07	06	05	04	Avant 2004	
Licences	licences -12 ans						licences 12/16 ans						licences +16 ans					
AGES	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21		
Scolarité	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2de	1ère	term						
Licence Pratique compétitive																	+ de 16 ans M	
																	+ de 16 ans F	
																	u 20 M	
																	u 20 F	
																	u 19 M	
																	u 17 M	
																	u 17 F	
																	u 16 M	
																	u 16 F	
																	u 15 M	
																	u 15 F	
																	u 14 M	
																	u 13 F	
																	u 12 M	
																	u 11 F	
Licence Pratique non compétitive																	u10 M	
																	u8 M	
																	u9 F	



COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
COMITÉ MAINE
ET LOIRE

	BABY & MINI 2022 à 2018	-12 ans	12 à 16 ans	+ 16 ans SENIORS	LOISIRS	Dirigeant
RENOUVELLEMENT	80 €	100 €	120 €	180 €	100 €	Offert
CREATION ou renouvellement après le 01/09/2025	90 €	110 €	130 €	190 €	110 €	Offert
Droits de mutation		-		146 €		-
Dons au club*	20 €	30 €	40 €	50 €	Autre montant :	
Promotions FAMILLE sur le montant global : -10€ pour 2 licenciés -15€ pour 3 licenciés						-
Déduction de la moitié de la mutation N+1		-		- 71 €		-

*Dons : votre don pour permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66% sur le montant versé pour « don aux associations reconnus d'utilité publique ». Par exemple, si vous versez un don de 100€ avant le 31/12/2025, vous bénéficierez d'une réduction de 66€ sur votre déclaration de revenu de 2026 pour les impôts de 2025.



Vous trouverez ci-dessous les parts fédérales – Ligue – Comité :

	Saison 2024-2025					Saison 2025-2026					OHB - Renouvellement	Difference :
	Comité 49	Ligue PDL	FFHB	Assurance	TOTAL	Comité 49	Ligue PDL	FFHB	Assurance	TOTAL		
Joueurs +16 ans	25,2	19,59	32,29	4,28	81,36	25,70	19,98	32,79	4,89	83,36	180	96,64
Joueurs 12/16 ans	19,4	13,05	21,15	1,74	55,34	19,79	13,31	21,65	1,97	56,72	120	63,28
Joueurs -12 ans	15,75	10,77	16,44	0,66	43,62	16,07	10,99	16,94	0,77	44,77	100	55,23
BABYHAND	15,75	10,77	16,44	0,66	43,62	16,07	10,99	16,94	0,77	44,77	80	35,23
DIRIGEANT	15,75	0	18,08	1,67	35,5	16,07	0,00	18,58	1,88	36,53	0	-36,53
LOISIRS	21	13,05	24,63	3,96	58,68	21,42	13,31	25,13	4,60	64,46	100	35,54

Les modes de paiement sont les suivants :

- Espèces
- PAIEMENT EN LIGNE SUR HELLO ASSO (sans frais) : [HELLOASSO](#) -
- OHB**
- Chèques bancaires
- Coupons sports
- Chèques vacances
- PASS Culture
- PASS SPORT (50€)

Je souhaite une attestation d'adhésion pour mon comité d'entreprise.



CHARTE DU LICENCIE GEMMOIS

REGLEMENT INTERIEUR

Ma licence, je réglerai...

Il est impératif de procéder au paiement de la licence dans les plus brefs délais, la cotisation devant être réglée pour participer aux rencontres officielles. Le club propose d'encaisser le règlement en plusieurs fois.

La ponctualité et l'assiduité, j'appliquerai...

La présence des joueurs aux entraînements et aux matchs est indispensable. En cas d'absence, les joueurs doivent avertir leur entraîneur afin que celui-ci puisse en tenir compte pour l'organisation de ses séances. Le licencié s'engage à respecter les horaires des convocations des matchs ainsi que les lieux de rendez-vous.

Le matériel, les locaux et les personnes, je respecterai...

Le matériel et les locaux (salles, vestiaires...) sont indispensables à la pratique du handball. Chacun doit s'engager à les respecter et à ne pas les détériorer, à domicile comme à l'extérieur. Le licencié doit adopter un comportement sportif exemplaire, respecter ses partenaires, ses adversaires, les équipes dirigeantes, les arbitres et le public. **Toute forme de violence, physique et verbale, est à proscrire. Le licencié ne peut en aucun cas participer aux activités du club en état d'ébriété, sous l'emprise de drogue ou de produit dopant.**

Aux transports, je participerai...

Il est important que chacun participe aux transports, par rotation des conducteurs, aussi bien pour les seniors que pour les jeunes (et donc les parents). Pour les équipes jeunes, un planning est établi en début de saison par le parent référent de l'équipe.

Dans la vie du club, je m'investirai...

Tous les licenciés du club (et les parents pour les plus jeunes) s'engagent à participer à la vie associative du club : arbitrage, tenue de tables de marque, encadrement, être supporter, tenue de buvette et autres manifestations organisées par l'OHB SAINTE GEMMES SUR LOIRE.

C'est au prix d'un effort de chacun que l'association demeura vivante et saine.

Fait à Le

Signature